

ÉTUDE ET SYNTHÈSE DE TEXTES
(Épreuve n° 304)
ANNÉE 2017
Épreuve conçue par ESCP Europe
Voie économique et commerciale et voie littéraire

Texte n°1 : Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, GF, 1992 [1755].

Texte n°2 : Didier Fassin, *La Raison humanitaire, une histoire morale du temps présent*, Gallimard/Seuil, 2010.

Texte n°3 : Yves Michaud, *Contre la bienveillance*, Stock, 2016.

INTRODUCTION – PRESENTATION DU CORPUS ET DES AUTEURS

La question

Fidèle à la tâche qu'elle s'assigne depuis toujours, l'épreuve de synthèse de textes entend s'inscrire fermement cette année encore dans la réalité politique, sociale ou intellectuelle de son temps, tout en prenant la hauteur nécessaire pour considérer, avec la distance sereine que permettent les trois textes du corpus, les grandes problématiques qui agitent, mais aussi structurent le monde contemporain.

Parmi celles-ci, le constat d'une société moderne morcelée ou même fracturée sous l'effet des disparités sociales en tout genre, de la promotion de l'individualisme ou encore des revendications identitaires. D'où un questionnement tout simple qui consiste à rechercher une valeur ou un faisceau de valeurs à partir duquel pourrait se constituer le lien social, en théorie ou dans les faits.

Ce lien serait-il aujourd'hui à chercher dans la valeur de bienveillance ?

Le succès rencontré depuis une trentaine d'années par un concept issu de la philosophie morale anglo-saxonne tendrait à le penser. Il s'agit du *care*, mot communément employé en version originale faute d'un équivalent français jugé satisfaisant (bienveillance, soin, sollicitude).

Au-delà de ce qui n'est peut-être qu'un effet de mode, au-delà aussi de l'angélisme vers lequel une telle notion a vite fait de mener, le corpus invite à explorer en profondeur les fondements du lien social et à interroger dans ce cadre le rôle et le bienfondé de la bienveillance (ou de ses éventuelles variantes), dans une réflexion qui se situe à la croisée du philosophique, du psychologique, du sociologique et du politique.

Notons aussi que le corpus proposé cette année s'inscrit, de par sa forme ou sa structure, dans des traditions bien établies : il est déjà arrivé, même si ce n'était pas dans un passé récent, que les candidats soient confrontés à l'opposition d'un texte « classique » et de deux autres textes plus modernes, ou au contraste entre deux textes argumentant la pertinence d'une notion et un troisième texte rédigé au contraire dans l'optique d'une confrontation parfois radicale avec les deux précédents.

Les auteurs

On ne présente pas l'auteur du premier extrait, **Jean-Jacques Rousseau**, si ce n'est pour rappeler que cet extrait est issu d'une œuvre (le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*) en principe bien connue, où l'écrivain interroge les conséquences du passage de l'état de nature à la vie sociale – des conséquences placées sous le signe de l'avalissement et de la corruption. C'est ainsi que, dans l'extrait étudié, Rousseau examine les sentiments humains à l'état naturel, et ce qu'ils deviennent quand l'homme est amené à vivre en société. Parmi ces sentiments naturels, la pitié, qui peut se décliner en bienveillance ou en amitié.

Moins connu des candidats et du grand public, **Didier Fassin** est médecin, sociologue et anthropologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Il consacre une partie de ses recherches aux sentiments moraux, notamment la compassion, pour en examiner non seulement les ressorts, mais aussi les enjeux sociaux et politiques. Dans *La Raison humanitaire*, ouvrage de 2010 dont notre extrait est issu, il analyse cette nouvelle économie morale qu'il nomme le *gouvernement humanitaire*, observable dans les actions en faveur des pauvres ou des réfugiés, dans l'aide aux victimes de catastrophes, ou encore dans les décisions d'interventions militaires. Et Fassin interroge : pourquoi et comment les sociétés modernes font-elles face à l'intolérable ? Ce faisant, il porte un regard critique et lucide sur les ambivalences de notre propre compassion à l'égard de la souffrance d'autrui, où il entre une part de répulsion et de pitié, mais aussi de fascination.

Yves Michaud enfin est philosophe. Ses domaines de prédilection sont l'esthétique, en particulier l'art contemporain, la philosophie politique anglaise ou encore les questions de violence sociale. A la tête de l'association UTLS-La Suite (UTLS étant l'acronyme d'Université de tous les Savoirs), il a piloté l'organisation de cycles de conférences visant à diffuser auprès du grand public l'état des recherches dans un grand nombre de disciplines aussi bien scientifiques que littéraires. Mais il choisit un tout autre terrain et une tout autre rhétorique pour son livre *Contre la bienveillance* qu'il publie en 2016. Sur un ton quasi pamphlétaire, il y pourfend l'angélisme politique, la tyrannie des bons sentiments ou encore la politique de l'émotion et de la compassion. Ouvrage polémique, donc, où l'auteur fustige avec vigueur et humour les hypocrisies bien-pensantes de notre temps.

ANALYSE DES TROIS TEXTES

Rousseau

L'œuvre et plus encore la pensée qu'elle véhicule peuvent être considérées comme connues du candidat, et l'extrait ne surprend guère à cet égard. L'intérêt et la difficulté de ce texte tiennent davantage aux paradoxes que Rousseau manie allègrement.

Rousseau insiste tout d'abord sur le principe de pitié naturelle : il s'agit d'un sentiment qui existe en l'homme avant toute intervention de la raison. Nous sommes tous naturellement émus au spectacle de la souffrance ou de la faiblesse chez autrui. Et toutes les vertus sociales (générosité, clémence, humanité, bienveillance, amitié, commisération) ne sont que des conséquences de cette pitié naturelle. Au fond de nous-mêmes, nous désirons tous qu'autrui soit heureux.

Cette thèse s'accompagne d'un premier paradoxe qui peut surprendre : si la nature ne nous avait pas donné la pitié, la raison – qu'on peut considérer comme un produit de la culture et de la civilisation – nous aurait installés dans la cruauté. La raison est l'ennemie de la pitié. Celle-ci continue d'exister chez l'homme civil, mais affaiblie. Sans le soutien de la pitié, la raison peut conduire à la barbarie et ce n'est donc pas elle qui nous retient d'être cruels. Bien au contraire, selon les mots de Rousseau, « c'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie ». Si la pitié est un sentiment qui rapproche de son semblable, la raison incite à s'en

éloigner. Avec férocité et ironie, Rousseau voit dans la figure du philosophe l'incarnation de l'être rationnel, partant égoïste, soucieux avant toute chose de sa préservation, sans considération pour la souffrance de son prochain. Il manie là un paradoxe qu'on serait moins surpris de trouver chez Victor Hugo : c'est parce qu'il est dépourvu de sagesse et de raison que l'homme sauvage accède au sublime en faisant preuve de compassion ; c'est parce qu'ils ne réfléchissent pas et agissent spontanément (« étourdimement », selon le mot de Rousseau) qu'hommes et femmes du peuple interviennent au milieu de rixes et de conflits pour les apaiser, contrairement à « l'homme prudent » qui, lui, « s'éloigne ».

Conséquence : c'est bien la pitié qui assure la conservation de l'espèce et une certaine harmonie sociale. Les maximes de la raison et de l'éducation la compromettent. C'est là un autre paradoxe puisque la société, pour se préserver, a besoin d'une qualité qui ne vient pas d'elle. Elle n'est pas le moyen pour les individus de subsister, bien au contraire. Autrement dit, Rousseau semble souhaiter l'introduction dans le champ politique de cette composante de l'état de nature, puisque c'est elle qui est garante d'un ordre social. Les violences que les hommes s'infligent n'auraient pas lieu s'ils n'avaient pour préoccupation que leur subsistance. La vie sociale leur impose « une espèce de commerce » qui, inmanquablement, les conduit à se comparer les uns aux autres, donc à rivaliser, se jalouser ou se mépriser.

La position rousseauiste apparaît ainsi très anti-platonicienne, tant elle récuse le bienfondé d'une cité qui serait gouvernée par le philosophe-roi. Aux grands principes et aux belles maximes, Rousseau – on n'ose plus dire : « le philosophe » – oppose le pragmatisme : non pas « Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse », mais plutôt « Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible ».

La fin de l'extrait apporte un nouveau paradoxe sous la forme d'une exception qui confirme la règle. Rousseau évoque ici d'autres sentiments naturels, l'amour et le désir charnel, dont on sait combien les effets peuvent être dévastateurs. Ce cas contredirait-il la thèse développée jusqu'ici d'un état naturel paisible ? Rousseau devance l'objection en affirmant que les lois sont un remède pire que le mal, et ne font que l'exciter, voire le susciter. Si la passion est à ce point destructrice, c'est à cause des lois qui aspirent à la réprimer. Il serait moins nocif de laisser ces passions s'apaiser naturellement. Autrement dit, le traitement par la société de ce sentiment naturel s'avère totalement contre-productif. Mieux vaut faire confiance aux dispositions naturelles, à la bienveillance et à la pitié caractéristiques de l'homme de l'état de nature dont le comportement révèle à qui sait l'observer le caractère fondamentalement pacifique de l'humanité.

Le découpage de l'extrait peut dérouter les candidats, dans la mesure où cette fin peut donner l'impression qu'elle s'écarte des thématiques jusqu'ici dominantes relatives à la compassion, à la bienveillance et à la pitié naturelles. Il conviendra donc de valoriser les copies qui n'auront pas « fait l'impasse » sur ces développements.

En somme,

- Rousseau fait de la pitié un sentiment naturel qui préexiste à l'intervention de la raison.
- La société et tout ce qu'on peut lui associer – la culture, la raison, l'éducation, les lois, les relations sociales – ne font que façonner des maximes et des comportements qui conduisent les individus à l'égoïsme et au conflit.
- C'est cette pitié, affaiblie, mais toujours présente chez l'homme civil, qui assure à la société son ordre et sa pérennité.

Fassin

Didier Fassin tente de saisir une mutation politique moderne qu'il appréhende en termes de « rupture », et qu'il associe à la formule de « gouvernement humanitaire ».

Par « gouvernement humanitaire », Fassin désigne cette exigence nouvelle de la société à l'égard du politique, une exigence déterminée par l'émotion que peut susciter le spectacle de la souffrance d'autrui. Le fait peut sembler aller de soi, mais Fassin explique qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Cette souffrance est aujourd'hui considérée comme intolérable et l'on attend de l'action politique qu'elle y mette un terme, en se transformant en pure et simple mise en œuvre d'une bienveillance enfin devenue active, concrète, opératoire et réparatrice.

Dans la suite, l'essentiel de l'extrait est consacré à l'analyse de ce phénomène.

Fassin observe tout d'abord que la mutation tient au caractère désormais médiatisé du spectacle de la souffrance d'autrui : non plus une expérience immédiate, mais qui transite par l'image, laquelle fait l'objet d'une double exploitation : de la part des médias qui se complaisent dans l'exhibition des intimités qui souffrent, et de la part du monde politique qui mobilise ces images pour justifier ses actions.

Mais surtout, Fassin explique le phénomène par une mutation de l'héritage chrétien qui imprègne les sociétés contemporaines. Celles-ci continuent de valoriser la souffrance pour ses vertus rédemptrices, mais moyennant une double transformation : d'une part la valeur se sécularise en entrant dans le champ politique ; d'autre part, pour reprendre la formule de Fassin, « la passion s'inverse en compassion ». Autrement dit, à la souffrance de l'individu s'ajoute, se superpose, voire se substitue celle du spectateur.

On perçoit là toute l'ambivalence de cette compassion, ambivalence que le troisième texte, celui d'Yves Michaud, ne se privera pas de fustiger : elle naît bien sûr de l'horreur suscitée par la souffrance observée, mais elle se charge d'une forme de plaisir du fait qu'on « aime à éprouver de la pitié ». Au fond, on est bienveillant envers autrui pour soi, parce qu'on se sent humain d'éprouver de la pitié, mais aussi – Fassin ajoute ce point en fin d'extrait – parce qu'on espère ainsi sauver une certaine idée de la justice ainsi que le sentiment d'une commune humanité. Cette analyse repose sur une vision du monde profondément pessimiste. Dans un monde ressenti comme excessivement injuste, le gouvernement humanitaire permet d'affirmer un idéal en lequel on peut continuer de croire. Ainsi réagit-on à la souffrance d'autrui pour alléger la souffrance que ce spectacle inspire et pour sauver en nous un idéal que la réalité malmène.

En résumé,

- Pour Fassin nous sommes entrés dans une ère politique nouvelle, celle du gouvernement humanitaire, qu'il définit comme une gouvernance déterminée par un sentiment de compassion en réaction à des situations de détresse humaine.

- Fassin analyse le phénomène comme la perpétuation sous une forme sécularisée d'une vision rédemptrice de la souffrance dans la tradition chrétienne.

- Il pointe également les ambivalences d'une telle exigence : si les sociétés modernes réclament un tel gouvernement, ce n'est donc pas simplement pour que cesse la souffrance endurée par autrui, c'est aussi parce que la compassion s'accompagne d'une fascination et que le sentiment de révolte permet de sauver l'idée d'un monde plus juste – idée à laquelle tout porte par ailleurs à ne plus croire.

On pourrait en déduire que cette forme de compassion relève du leurre (on essaie de se bercer de l'illusion d'un monde que l'on contribue à rendre moins injuste) voire de la tartufferie narcissique (on se plaît à l'idée de faire le bien). Mais on observera que Fassin ne va pas jusqu'à condamner cette compassion. Il se borne à en démonter les ressorts psychologiques et à en pointer l'ambiguïté. Tel n'est pas le cas d'Yves Michaud dans le dernier extrait.

Michaud

Le propos de Michaud est en effet beaucoup moins nuancé dans le fond comme dans le ton.

Son point de départ n'est toutefois pas très différent de celui de Fassin : le constat d'une société qui érige la bienveillance en valeur supérieure et l'exige comme norme de comportement.

Cette bienveillance se définit sous deux perspectives : une perspective idéaliste, parce qu'elle consiste à désirer un monde sans conflit où les hommes pourraient vivre en harmonie les uns avec les autres ; et une perspective compassionnelle, parce qu'elle consiste à s'émouvoir de toutes les souffrances humaines exhibées par les médias.

Les formules qu'emploie Michaud pour caractériser cette attitude suffisent à montrer ce qu'il en pense. Non pas que la souffrance d'autrui doive être ignorée. Là n'est pas son propos. Ce qui l'intéresse au premier chef, comme Fassin, ce sont les ressorts psychologiques qui président à cette bienveillance compassionnelle généralisée, pour montrer qu'ils sont bien moins nobles qu'il y paraît. Le fait est que le texte de Michaud pourrait être placé sous le patronage moraliste d'un La Rochefoucauld, dans une lecture moderne de la célèbre maxime : « Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés ».

Ainsi de la bienveillance qui, pour Michaud, relève de la posture, voire de l'imposture.

Au mieux, elle relève d'un angélisme naïf et d'un manichéisme simpliste. Angélisme naïf avec le bien, l'amour et l'amitié comme valeurs premières ; manichéisme simpliste, en distinguant d'un côté, les malheureuses victimes (les pauvres, les exclus, les sans-papiers, etc.), et de l'autre les méchants bourreaux (le « système », le capitalisme, la mondialisation).

Mais les vrais ressorts de cette bienveillance sont plus profonds et moins excusables. Ils relèvent de l'hypocrisie, qui se décline en cynisme et en égoïsme.

Cynisme : pour Michaud, la société du spectacle s'est emparée de la bienveillance pour l'instrumentaliser et lui faire occuper l'espace médiatique. Elle est devenue une étoffe éthique dans laquelle se drapent les célébrités issues de tous les horizons possibles (le spectacle, les affaires ou même la rubrique des faits divers) pour façonner leur image ou, pire encore, pour mieux dissimuler leurs turpitudes.

Cynisme, donc. Mais aussi égoïsme : Michaud observe à l'échelle plus vaste de l'opinion publique l'exigence de mettre un terme aux souffrances du monde – sauf que de cette exigence, personne ne veut assumer les conséquences pratiques ou financières : on veut bien compatir et faire cesser le mal, mais par délégation à l'État et surtout sans payer de sa personne ni de sa bourse.

Le dernier temps de la réflexion de Michaud est plus analytique. Il situe cette bien-pensance de la bienveillance à la convergence de deux aspirations (Michaud emploie le terme de « noyaux »), l'une morale, l'autre sentimentale. La première est philosophique et relève d'une exigence éthique : le monde doit être bon. La seconde est de l'ordre de l'affect et relève du sentiment de sympathie envers autrui.

Michaud s'attarde surtout sur la première pour montrer à la suite de Hegel qu'en s'enfermant dans la pureté de son exigence, cette aspiration coupe l'individu du réel : celui-ci ne peut que constater l'inadéquation entre sa conscience morale et son expérience du réel, constat qui conduit selon Michaud à déplorer sur le mode de la pleurnicherie stérile que le monde, décidément, va bien mal, et que les gens, c'est malheureux à dire, sont bien méchants.

Au cynisme et à l'égoïsme s'ajoute finalement une dose de narcissisme, puisqu'on en vient à jouir de l'image de soi en indigné.

En résumé,

- Michaud, comme Fassin, fait le constat d'une ère – et même d'une mode – de la bienveillance qui conduit à ne pas supporter la souffrance – ou plutôt le spectacle de la souffrance – endurée par autrui.

- Cette tendance peut se décomposer en deux aspirations : une exigence morale et la sollicitude envers autrui.

- Michaud porte toutefois un jugement très sévère sur ce sentiment, qui habille sous des airs avenants d'autres traits moins flatteurs de la modernité : le cynisme de la société du spectacle et le repli égoïste sur soi.

POUR CONSTRUIRE LA SYNTHÈSE

L'identification d'une thématique commune aux trois textes ne présente pas de grande difficulté. Il s'agit de la bienveillance, celle-ci pouvant être déclinée en diverses variantes envisagées d'un auteur à l'autre.

Plus précisément, ces trois textes réfléchissent au rôle de cette bienveillance dans la vie sociale et politique. Quelle place doit-elle occuper dans la vie de la cité ? Dans quelle mesure le souci de l'autre et le refus de sa souffrance, sentiments certes légitimes, doivent-ils présider à l'organisation de la cité ou déterminer l'action politique ? Bienveillance, pitié ou compassion, comme on voudra, s'imposent-elles comme les possibles lignes directrices d'une philosophie de la modernité civique, ou d'un humanisme susceptible de penser et d'affronter les questions et les tensions évoquées plus haut lorsque nous parlions des difficultés à préserver le lien social dans des sociétés en crise ? C'est autour de ce questionnement principal que pourront se structurer les synthèses.

Le positionnement des trois auteurs sur cette question est assez clair :

- Pour Rousseau, la pitié ou la bienveillance sont des sentiments de l'ordre de la nature, et toute forme d'organisation et de rationalisation ne peut que contribuer à les émousser voire à les éliminer. Paradoxalement, une société ne peut se maintenir qu'en cultivant cette vertu naturelle.

- Fassin de son côté voit dans la bienveillance une exigence nouvelle de la société envers le politique : il analyse sans vraiment les condamner les raisons ambiguës de cette exigence, constatant qu'elle devient un principe structurant de l'action politique dont on attend désormais qu'elle mette un terme au spectacle de la souffrance.

- Michaud fait un constat similaire, sauf que, plus polémique, il voit dans la bienveillance une imposture, le nouveau visage masqué du cynisme et de l'égoïsme.

Il importe de montrer qu'il n'existe pas une façon unique de confronter les textes et de construire une synthèse, raison pour laquelle nous avons pris l'habitude de proposer deux exemples possibles de synthèse.

PROPOSITIONS DE SYNTHÈSE

Première proposition

Dans la continuité des analyses qui viennent d'être menées, la première proposition se structure autour du plan suivant :

- une première partie définitoire et constative : quelles formes de la bienveillance entendue comme souci du bien de l'autre peut-on observer ? Dans quelle mesure éprouve-t-on de la bienveillance envers autrui et dans ce cas comment la caractériser ?
- puis un questionnement plus analytique et psychologique qui interrogerait les ressorts de la bienveillance.
- enfin une orientation à la fois axiologique et politique pour appréhender le bienfondé d'une prise en charge par la collectivité de cette aspiration à la bienveillance.

*

Quelle place la bienveillance doit-elle occuper dans la cité ?

Serait-elle un symptôme de la modernité ?

Les trois auteurs sont unanimes : le spectacle de la souffrance révolte et pousse à secourir son prochain. C'est là pour Rousseau un sentiment présent dans l'état de nature, et qui perdure en s'affaiblissant dans la vie sociale. C'est au contraire un fait de société pour Fassin : l'omniprésence de la souffrance dans les médias excite inmanquablement la compassion du spectateur. C'est même un phénomène de mode pour Michaud qui considère que la souffrance exhibée par les médias a pour effet d'ériger la compassion en norme de comportement.

Quels sont les ressorts psychologiques de la bienveillance ?

Pour Rousseau, la pitié est un sentiment noble antérieur à toute intervention de la raison, laquelle, même et surtout chez le philosophe, incite exclusivement à des préoccupations égoïstes. Pour Michaud au contraire, cette propension naturelle est couplée à un idéalisme philosophique qui érige le bien en impératif catégorique. Pour Fassin, la bienveillance est moins un sentiment naturel que la conséquence d'une sécularisation des valeurs chrétiennes par laquelle la souffrance continue d'être valorisée pour ses vertus rédemptrices tout en subissant un transfert, du martyr vers le spectateur compatissant.

Appartient-il dès lors à la collectivité de prendre en charge cette bienveillance ?

Fassin comprend cette exigence actuelle malgré ses ambivalences entre empathie sincère et plaisir à se sentir éprouver de la pitié : elle manifeste le désir de sauver un idéal humaniste dans un monde ressenti comme insupportablement injuste. Beaucoup plus sévère, Michaud y voit une tartufferie mielleuse des temps modernes dans laquelle se drapent célébrités cyniques et anonymes hypocrites pour s'offrir une bonne image ou une bonne conscience à bon compte. Il rejoint au fond Rousseau pour qui l'ordre social est pathogène : il divise les hommes et exacerbe les conflits qu'il prétend régler, au lieu de laisser régner les sentiments naturels, seuls garants de l'harmonie sociale.
(328 mots)

Seconde proposition

La seconde version envisage le corpus un peu différemment et en agence autrement les éléments significatifs.

Le point de convergence tente, à travers la convocation de la notion d'« humanisme », d'attirer l'attention sur une thématique récurrente du corpus, à savoir la capacité de la bienveillance, de la pitié, du sens de l'empathie, à constituer le socle de relations interhumaines redéfinies ou repensées.

La première partie s'appuie sur la fin du texte de Fassin (les 4^e et 5^e paragraphes) et sur la fin du texte de Rousseau. Ces deux points de vue positifs sont contrebalancés par la critique de Michaud.

La deuxième partie évoque la contribution de ces dispositions psychologiques aux équilibres collectifs. Rousseau évoque ces questions dans les deux premiers paragraphes ; Fassin les reprend dans les 2^e et 3^e paragraphes de son texte, lorsqu'il détaille la capacité de ces dispositions psychologiques à refonder la légitimité du politique, et à renouer avec une dimension théologique déjà théorisée par Carl Schmitt. Quant au texte de Michaud, il s'inscrit une nouvelle fois dans un rapport d'opposition aux deux précédents, en dénonçant de manière récurrente l'invasion intempestive de ces sentiments promus au statut d'unique grille de lecture de la réalité sociale.

La troisième partie prend acte des vues critiques énoncées par Rousseau et Michaud. Selon le premier, en effet, les dispositions à la pitié se sont quasi perdues dans l'humanité civilisée où elles constituent dorénavant l'apanage du peuple (on en veut pour preuve les fameux passages opposant le philosophe, capable d'ignorer le sort des malheureux qu'on égorge sous ses fenêtres, aux femmes des Halles qui ne craignent pas pour leur part de s'interposer dans les rixes afin d'empêcher le sang de couler). Michaud s'inscrit dans le prolongement de ces idées critiques, en dénonçant le sentimentalisme naïf d'élites condescendantes dans leur approche de la réalité. Seul Fassin développe un discours positif, notamment dans les troisièmes et quatrièmes paragraphes de son texte.

C'est sur l'ensemble de ces remarques que l'on s'appuiera pour proposer la rédaction développée ci-dessous.

*

Empathie et bienveillance peuvent-elles fonder un humanisme opératoire et conséquent ?

Contribuent-elles à une définition précise des spécificités de l'humain ?

Sans aucun doute pour Fassin qui les définit comme le moyen permettant à chacun d'éprouver son humanité fondamentale dans et par l'exercice de la solidarité avec autrui. Rousseau les considérerait aussi comme des dispositions caractéristiques d'une nature humaine essentiellement pacifique et non violente. Mais leur seul mérite selon Michaud consiste à dissimuler aussi bien le cynisme des prédateurs que l'hypocrisie du tout-venant qui les pratique sans jamais renoncer à la préservation de ses intérêts égoïstes.

Permettent-elles alors une meilleure régulation des rapports collectifs ?

Rousseau l'affirmait en évoquant leurs vertus socialisantes et leur aptitude à instaurer entre les hommes une harmonie fondée sur l'idée d'infliger toujours le moindre mal à son prochain. Fassin leur attribue la capacité d'offrir une nouvelle légitimité au politique dont l'action se confond dorénavant avec l'exercice d'une bienveillance réparatrice, refondant ainsi la possibilité du salut individuel ou collectif dans une nouvelle variation révélant la permanence, pointée par Schmitt, des liens unissant théologie et politique. Mais Michaud leur reproche, en devenant le filtre obligé de toute perception du réel, de précipiter la destruction des repères politiques et moraux.

Leur mise en œuvre est-elle finalement à la hauteur des espérances suscitées ?

Fassin le pense, car elles permettent d'affronter le tragique du monde et de rétablir l'idée, aujourd'hui menacée, d'une société universelle de semblables. Mais Michaud, qui les accuse de diffuser une sensiblerie naïve et délétère rêvant de généraliser la sollicitude et de préserver l'existant de toute blessure, s'inscrit dans la continuité de Rousseau pour qui leur aptitude à instituer une harmonie des rapports interhumains s'est perdue dans une société civile où seuls les comportements du peuple, autrement plus altruiste que celui d'élites dénaturées, perpétuent l'empathie caractéristique de l'humain. (323 mots)

BILAN DE CORRECTION

La session de cette année a démontré une maîtrise accrue de l'exercice de la synthèse, dont l'aspect formel est généralement en place, très peu de copies présentant des résumés juxtaposés ou des points de confrontation défailants avec seulement deux auteurs. Nous rappelons toutefois que le décompte des mots inclut la problématique et les trois questions introductives des points de confrontation : certaines copies, qui les avaient écartés dans le décompte final, ont ainsi été sanctionnées lourdement pour de larges dépassements du nombre maximal de mots.

Quelques données chiffrées

- **8375** copies corrigées (BCE)
- Moyenne de l'épreuve : **10, 08 (BCE) ; 10, 50 (ESCP)**
- Écart-type de l'épreuve : **3, 87 (BCE) ; 3, 97 (ESCP)**

De la maîtrise de la langue : orthographe, syntaxe, lexique

Comme les autres années, nous remarquons encore dans quelques copies trop de fautes d'orthographe, trop d'erreurs sur la syntaxe de la phrase interrogative, avec des phrases affirmatives transformées par simple ajout d'un point d'interrogation, ou encore des cas de double inversion, la locution « est-ce que... » étant suivie d'une inversion. Les compétences syntaxiques fondamentales doivent être maîtrisées par les candidats.

On attend bien évidemment une expression dépourvue de toute faute caractérisée, mais qui vise de surcroît la clarté et l'élégance ; celle-ci est atteinte dans les meilleures copies, notées entre 17 et 20, qui parviennent à conjuguer une compréhension fine des textes, un travail cohérent de confrontation et d'organisation des idées, et une expression précise et élégante.

Invariablement, les fautes lourdes en matière d'expression concernent principalement les copies qui manifestent par ailleurs une compréhension superficielle des textes, la maîtrise active de la langue étant le préalable à la lecture avertie de la pensée d'autrui. Pourtant, même dans les copies satisfaisantes, on rencontre quelques maladroites qui devraient être proscrites.

La maîtrise du lexique est un domaine de compétences souvent oublié des étudiants et ceux qui sont les plus fragiles dans ce domaine encourent une double peine, puisque la compréhension du texte et sa restitution sont simultanément affectées. Les candidats doivent donc prêter attention au vocabulaire qu'ils emploient et veiller à être le plus précis possible. On a souvent pu lire des phrases comme « les médias diffusent la souffrance dans la société » : sans doute les candidats auteurs de telles phrases voulaient-ils signifier que les médias diffusaient *des images ou des spectacles* de souffrance ... mais ce n'est pas ce qu'ils ont écrit et de telles approximations peuvent aboutir à de véritables contresens.

Le lexique peut aussi être franchement fautif :

- mot employé dans un sens qui n'est pas le sien : c'est le cas du classique « à l'instar » utilisé comme synonyme de « à l'inverse » alors qu'il signifie « à l'image de » ; c'est le cas de paronymes parfois confondus comme réprimer et réprimander, isolation et isolement, emprunt et empreinte, exulter et exalter ;
- barbarismes : plusieurs candidats utilisent le verbe « répulser » ... sans doute un mot valise à partir de répugner et de répulsif. On aimerait ne plus lire le verbe « impacter », l'adjectif « impactant » (rappelons d'ailleurs qu'un impact est initialement un choc et que le mot, s'il existe, ne saurait être utilisé comme strict synonyme de « conséquence ») ;
- s'il convient d'user d'un lexique riche et varié, on évitera absolument les termes inutilement compliqués et parfois totalement inappropriés : « l'entéléchie de la démocratie », « les acteurs de l'ossature qui conditionnent les pathologies » ou « les passions frugales de l'homme » qui suscitent la perplexité du correcteur.

On ne saurait trop recommander aux candidats d'enrichir leur lexique en recourant, par exemple, aux services d'un répertoire dûment rempli pendant leurs années de formation. Les textes étudiés en cours, de lettres comme de philosophie, offrent des ressources inépuisables. La consultation régulière d'un dictionnaire des synonymes peut également s'avérer précieuse. Ce travail, comparable à celui qui peut être conduit en anglais ou en allemand par exemple, éviterait à certains des créations hasardeuses, témoin ce curieux « émotionnalité » dont on se demande s'il relève du néologisme ou du barbarisme.

De la mobilisation d'une culture attendue du candidat

À côté des textes contemporains de Didier Fassin et d'Yves Michaud était cette année proposé un texte plus « classique » de Jean-Jacques Rousseau, auteur que les candidats ont de façon presque certaine côtoyé au lycée en cours de lettres et de philosophie. Le jury a donc pu éprouver une certaine déception en constatant que de nombreux contresens émaillaient leur lecture de l'extrait proposé. Quelles ont donc été les difficultés rencontrées dans la compréhension de celui-ci, dès son début ? Sans doute l'emploi du subjonctif plus-que-parfait à valeur conditionnelle (« les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ») a-t-il été d'emblée mal compris par certains candidats, et la fin de la phrase n'a fait qu'ajouter à la confusion (« donné la pitié à l'appui de la raison »). Les correcteurs ont malheureusement relevé des reformulations traduisant à cet endroit de véritables contresens : « l'homme serait un monstre sans la raison », « la compassion, plus raisonnée... », « Rousseau accorde la vertu à la raison ».

Ensuite, certains détails primordiaux du texte ont été occultés, ce qui a mené à des erreurs : par exemple, oublier que l'adjectif « développé » était immédiatement modulé par l'adjectif « faible » (dans l'idée que la commisération est un « sentiment développé, mais faible dans l'homme civil ») a engendré des erreurs du type : « la compassion est favorisée en société », ou encore « la société augmente la pitié », « la pitié a nettement perduré chez l'homme civilisé », « c'est la pitié qui organise la société » (toutes ces propositions se rapportant bien sûr au premier texte), ce qui menait à soutenir presque l'inverse de ce que Rousseau exprime en réalité.

Finalement, on ne saurait trop conseiller aux candidats de lire les textes attentivement et avec un œil neuf ; mais on pourrait également les engager à rassembler leurs souvenirs lorsque l'auteur d'un texte leur est connu. Ici, mobiliser des connaissances même vagues sur l'écart entre l'état de nature et un état social pervertissant les qualités naturelles de l'homme chez Rousseau aurait permis d'éviter bien des erreurs. Écrire par exemple que « chez Rousseau, la pitié est destructrice de l'humanité » jette le discrédit au minimum sur le paragraphe dans lequel cette phrase apparaît.

De l'analyse des textes à la construction de la synthèse

Le sujet de cette année proposait des textes dont les rapports thématiques semblaient à première lecture relativement évidents, tous trois s'intéressant à la notion de bienveillance, de pitié, et à leur rôle dans les rapports sociaux. Cette thématique, perçue par l'immense majorité des candidats, a pourtant donné lieu à des traitements de qualité très diverse et des problématiques mal centrées, parfois même à des contresens sur l'orientation générale du sujet. Il nous semble dès lors important de revenir sur la méthode de construction de la confrontation.

Nous ne saurions trop conseiller aux candidats de commencer par une lecture attentive des références des textes fournies dans le sujet. Cela aurait permis à certains de percevoir l'aspect diachronique de la réflexion proposée cette année par le sujet, et de respecter l'ancrage historique de Rousseau, auquel s'opposait fortement le « temps présent » du sous-titre du deuxième texte. De plus, les trois titres permettaient d'élaborer des hypothèses en vue de l'élaboration de la problématique d'ensemble, mais aussi en vue de la conception des points de confrontation. Ainsi, le titre de Rousseau, mentionnant les « inégalités » entre les hommes, faisait sens vers une problématique sociale, que le titre de Didier Fassin relisait comme un enjeu d'« histoire morale ». En outre, si le philosophe des Lumières insistait sur les malheurs de l'humanité, les deux autres œuvres semblaient revenir sur des solutions, ou des attitudes, avec les notions de « raison humanitaire » et de « bienveillance », terme clé proposé par le titre de l'ouvrage d'Yves Michaud. Dès les titres des trois ouvrages, les candidats pouvaient ainsi pressentir les enjeux fondamentaux de leur future problématique. Des pistes supplémentaires de réflexion étaient enfin suggérées par le détail des titres : dans l'intitulé de son *Discours*, Rousseau insiste sur « l'origine et les fondements », indiquant une réflexion sur la naissance des phénomènes décrits ; enfin, avec son titre polémique, *Contre la bienveillance*, l'ouvrage d'Yves Michaud proposait un débat axiologique, ou une possible remise en cause de cette notion pourtant positive.

Il va de soi que l'analyse des paratextes ne saurait suffire ; il importe de mener un travail attentif et détaillé sur chacune des argumentations proposées, sans se laisser aveugler par l'exigence de confrontation, pour restituer les pensées de la manière la plus fine.

Plusieurs aides s'offrent alors au candidat : il peut observer les redondances lexicales qui déploient des notions d'un texte à l'autre. L'idée de bienveillance se trouvait ainsi déclinée chez Rousseau en « pitié », « générosité », « vertus sociales », puis chez Fassin en « pitié » et « compassion » ou « empathie », pour enfin être synthétisée dans la proposition de Michaud « La forme la plus répandue de cette bienveillance est compassionnelle. » Cependant, il importe que les candidats ne soient pas dupes de ces redondances et restituent à chacune leur contexte, leurs connotations, leur sens singulier : ainsi la raison de Rousseau, liée à la philosophie, à l'état civilisé de l'homme et donc à l'isolement et au repli sur soi, ne pouvait être mise sur le même plan que la « raison humanitaire » de Fassin, expression politique de la compassion qui proclame l'équivalence des vies et fonde l'action humanitaire, développant des connotations tout à fait antithétiques.

De plus, les candidats, dans leur analyse de chacun des extraits, peuvent s'appuyer sur la structure de l'argumentation qui leur permet d'identifier non une simple notion qui se répète d'un texte à l'autre, mais bien des arguments que l'on peut confronter. Ainsi, les trois textes se fondaient sur des références philosophiques extérieures, qui permettaient d'éclairer les origines du phénomène : référence à Mandeville chez Rousseau, pour une analyse de la compassion naturelle, à Arendt, Schmitt, Lefort, Saint-Augustin chez Fassin autour de la notion de pitié, à Hegel et à sa définition de la conscience morale chez Michaud. De même, ils s'organisaient sur des oppositions binaires, qui faisaient mieux ressortir les enjeux et pouvaient permettre aux candidats de structurer le rendu : dichotomie entre état de nature et société chez Rousseau, opposition entre origines religieuses et réinvestissement politique des notions ou dualité émotionnelle face à la souffrance (entre horreur et fascination) chez Fassin, paradoxe entre sensibilité bienveillante qui vire à la sensiblerie et inaction totale chez Michaud.

Enfin, il importe que les candidats dans ce travail de détail soient attentifs à l'optique de l'auteur et au ton de l'argumentation : la virulence du texte d'Yves Michaud, riche en termes péjoratifs et en jugements négatifs, a ainsi été trop rarement rendue dans les synthèses, alors qu'il

suffisait de caractériser ce ton par des adverbes ou des compléments de manière (« de façon très critique »), un lexique à connotation péjorative (« pleurnicheries », « geindre », « hypocrisie », « feinte empathie ») ou par un verbe introducteur comme « fustiger », « dénoncer », « critiquer ». À l'inverse, la perspective de Didier Fassin a été perçue comme « cynique », alors que la réserve qu'il émettait sur les possibles dérives de l'action humanitaire n'entachait en rien la fonction rédemptrice du gouvernement humanitaire. Les candidats doivent ainsi, pour éviter de dénaturer les textes dans leur synthèse, se montrer attentifs à la visée des auteurs dans ce contexte de débats.

De la rédaction de points de confrontation sans fausser les propos des auteurs

Nous souhaiterions à présent revenir sur des erreurs dans la rédaction des points de confrontation qui ne permettent pas aux candidats de restituer la finesse de leur lecture des textes, voire les pénalisent alors qu'ils ont bien saisi les enjeux particuliers de chaque extrait. C'est souvent dans la précision de la reformulation que se joue la notation de la copie si l'essentiel de la confrontation a été correctement identifié.

S'il est fondamental de confronter les auteurs et de bien faire figurer les trois extraits dans chaque point de confrontation, une simple mention allusive ne suffit pourtant pas à avoir traité l'auteur ou le texte. Ainsi la mention en tête de paragraphe des trois auteurs peut annoncer leur traitement « Jean-Jacques Rousseau, Didier Fassin et Yves Michaud s'accordent à dire que la pitié est une constante. », mais le candidat ne saurait estimer que cette simple référence équivaut au traitement des idées de ces auteurs pour ce point de confrontation. Il ne s'agit pas pour la synthèse de renvoyer de manière allusive au dossier, mais bien d'en donner l'essentiel pour un lecteur qui n'aurait pas accès aux textes originaux.

De même, si l'on peut rapprocher deux auteurs par un énoncé commun de leur accord sur un point avant de distinguer par la suite des divergences de détail, il convient dans cet énoncé liminaire de dûment peser ses mots afin de ne pas attribuer de manière abusive à l'un des deux auteurs un énoncé qui ne serait exact que pour le second. À l'échelle d'un paragraphe, ces indéterminations peuvent donner lieu à des contresens ou faux-sens de reformulation, ou du moins à des flottements dans l'attribution d'une proposition : « Pour Rousseau, la pitié est le premier sentiment de l'humanité, un sentiment naturel, plus présent chez l'homme sauvage. En effet, celui-ci est doté de moins de raison et s'identifie donc plus facilement à son prochain. *À la volonté bienveillante et sentimentale de voir le monde sans blessure*, s'ajoute pour Michaud une vision morale du monde [...]. » La section en italiques relève bien, en réalité, de la pensée de Michaud : par la formulation qui ne mentionne que plus tard le nom de l'auteur, elle se trouve cependant, de fait, rattachée dans la synthèse à la pensée de Rousseau. Il serait largement préférable, de manière générale, de toujours préciser le nom de l'auteur avant de rendre compte de sa pensée, afin d'éviter ces imprécisions qui mènent à des erreurs.

Enfin, toujours dans un souci de précision et de clarté, il serait bon de ne pas ménager trop d'aller-retour entre les auteurs qui seront mieux traités si leur pensée est mentionnée puis développée dans un passage unique du paragraphe : ces aller-retour rapides, outre qu'ils s'avèrent souvent maladroits et prolixes en mots, mènent ainsi à des confusions ou des énoncés très inexacts, comme celui-ci, qui laisse presque envisager que l'un des auteurs en cite un autre : « Enfin, Michaud dénonce, dans le cadre de ce culte de la compassion selon Fassin, l'usage exagéré et hypocrite de ce sentiment. »

Ces enjeux de reformulation, qui peuvent paraître anecdotiques ou trop détaillés, constituent un des points cruciaux de l'évaluation de la synthèse et de discrimination entre les travaux. À ce titre, la synthèse de textes demeure un exercice de maîtrise fine de la langue française et notamment de son lexique, afin de fournir une restitution précise de la pensée des auteurs.

Du choix d'un plan qui crée une progression

La (relative) évidence de la thématique du corpus proposé cette année à la sagacité des candidats a pu entraîner chez certains d'entre eux l'illusion de la facilité. Ainsi, de trop nombreuses copies ont paresseusement demandé, en ouverture de leur synthèse : « Comment définir la compassion ? », « L'homme est-il bienveillant ? », ou encore « Qu'est-ce que la pitié ? ». Or, la problématique ne peut consister en une simple formulation interrogative de la thématique : faute d'avoir dégagé les enjeux du corpus, fût-ce rapidement ou même allusivement, les copies qui s'ouvraient sur une question si descriptive et si peu problématique se condamnaient à juxtaposer des paraphrases des trois textes sans parvenir à faire dialoguer ces derniers, donc sans réaliser une véritable synthèse.

De la même manière, les trois questions qui scandent le corps de la synthèse ont souvent peiné à expliciter ses enjeux et à approfondir le propos. En particulier, on distingue :

- des copies dont les questions font du sur-place, ce qui entraîne d'inévitables redondances entre les paragraphes, et l'impression que chacun des trois textes est réductible à une idée-force – ainsi de cette copie qui demande « La compassion est-elle directement issue de l'état de nature ? », puis « Peut-on considérer la compassion comme un sentiment pur ? », et enfin « La compassion est-elle un des fondements de la condition humaine ? », autrement dit qui pose trois fois la même question, même si elle le fait avec des entrées apparemment différentes (un autre exemple de ce défaut souvent rencontré : « La compassion est-elle naturelle ? » puis « De quoi ce sentiment résulte-t-il ? » et enfin « La compassion permet-elle l'expression de l'humanité ? ») ;
- des copies dont les questions progressent, mais à si petits pas qu'elles ont à peine avancé lorsque s'achève la synthèse – ainsi de cette copie qui demande « La compassion est-elle innée ou construite ? », puis « Quelle est l'utilité de la compassion ? », et enfin « Comment s'exerce cette compassion ? », aucune des trois questions ne permettant vraiment d'explicitier les enjeux du débat, à part la première peut-être à travers une alternative un peu restrictive ;
- des copies enfin qui s'abritent derrière des plans préfabriqués, innombrables variantes d'un bien pâle triptyque constat/causes/conséquences : s'il a pu arriver, dans l'histoire de l'épreuve, que des sujets se prêtent bien à un traitement de ce type, il faut souligner que le corpus de cette année ne pouvait être abordé de la sorte – immanquablement, cela donnait lieu à une stricte juxtaposition des trois textes, et aucun plan de ce type n'a réussi, cette année, à faire dialoguer Rousseau, Fassin et Michaud.

Ainsi, on ne peut qu'insister sur l'impérieuse nécessité de problématiser la synthèse, à travers une question initiale qui en explicite l'enjeu majeur, puis trois paragraphes qui approfondissent celui-ci de façon progressive et dialectique. Les candidats ne doivent pas oublier que la progression dynamique du plan retenu constitue un facteur de lisibilité et un critère d'évaluation important des copies. Les correcteurs ont eu le bonheur de rencontrer des plans heureusement articulés comme les suivants :

- I) En quoi la bienveillance consiste-t-elle ?
- II) Comment a-t-elle évolué dans la société ?
- III) Quel rôle la bienveillance a-t-elle dans l'organisation sociale et politique ?

- I) Quelle place la compassion occupe-t-elle au sein de la société ?
- II) En quoi s'oppose-t-elle à l'égoïsme et à l'individualisme ?
- III) Peut-on y voir la possibilité d'un salut pour la société ?

- I) D'où vient la compassion ?
- II) Quels en sont les bénéfices ?
- III) Mais est-elle pleinement satisfaisante pour la société et pour les hommes ?

- I) Comment peut-on expliquer la place faite à la compassion dans la société ?
- II) Cette bienveillance est-elle le signe de notre humanité ?
- III) Quels liens établir entre la compassion et l'organisation de la société ?

Une excellente copie excellente notée 20/20

Le jury ne s'interdit pas de donner la note de 20 ; celle-ci a d'ailleurs été utilisée à de multiples reprises.

Rappelons les quelques principes fondateurs de cette épreuve

L'épreuve de synthèse est une épreuve de culture générale, ce qui suppose que les candidats mobilisent leurs connaissances et leur culture (même s'ils ne disposent pas de documents) pour réfléchir à des problématiques liées aux programmes des classes EC.

L'épreuve est corrigée par des professeurs particulièrement attentifs à la correction de la langue, à la clarté, à la justesse et à l'élégance de la formulation. Il importe donc de retenir qu'à côté de la bonne compréhension des textes et de la maîtrise proprement dite de l'exercice de synthèse, une part de la notation valorisera ou pénalisera l'expression (songeons particulièrement aux énoncés convenus, maladroits ou répétitifs).

L'épreuve est régie par quelques conventions précises en termes de physionomie et de composition du texte à produire ; rappelons les principes et les aménagements qui ont été consacrés par la tradition au fil des ans :

- le texte à produire commence par une question, la plus précise possible, mais aussi la plus apte à saisir l'unité du corpus ; toute autre forme d'introduction s'éloigne de l'attente des correcteurs ;
- la conclusion qui viendrait clore le travail après le point de convergence et les trois points de confrontation est déconseillée ; elle ampute d'autant la restitution des idées du corpus et se limite souvent à des banalités convenues, ce qui est normal dans un aussi petit nombre de mots ;
- les points de confrontation sont formulés sous forme de questions, ce qui correspond plus à un usage qu'à une stricte obligation ;
- le respect de la fourchette imposée (300 mots, plus ou moins 10 %) est impératif. Le non-respect de cette règle entraîne des pénalités croissantes par tranches de mots manquantes ou excédentaires ; dans le décompte des mots, les noms des auteurs comptent pour un seul mot ;
- le respect de l'orthographe est impératif ; certes, les pénalités ne frappent pas la copie dès la première faute et une « licence » d'une, deux, voire trois fautes est laissée à l'appréciation des correcteurs ; au-delà, la sanction est forte et appliquée de manière systématique.